



# Election du Comité National d'Action Sociale du CAES de l'INSERM Mandature 2023-2027

## Le Comité d'action et d'entraide sociales (CAES)

Depuis plus de 50 ans, le CAES Inserm est un outil d'action sociale et de solidarité, mis à disposition des personnels en fonction et des retraité.e.s de l'Inserm.

Aujourd'hui en considérant l'évolution de la société, il devient important de mettre en œuvre une modernisation du CAES, afin d'être au plus près des agents.

Pour cela les organisations syndicales suivantes : **SNCS-FSU, SNPTES-UNSA et SNTRS-CGT** s'engagent à mettre en œuvre une politique de renouvellement du fonctionnement du CAES et à soutenir toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

## Notre projet commun se décline en trois axes :

### 1- Une politique sociale ambitieuse

Pour une politique sociale ambitieuse et efficace il faut une proximité avec les ouvrants droits. Ceci pourra se faire au travers des comités locaux (CLAS) rendus plus autonomes avec le soutien fort du CAES national. L'aide et le soutien aux personnes en situation de handicap et à leur famille devra se poursuivre en se diversifiant.

De même une refonte du système de subvention a posteriori dans les secteurs Jeunesse et Vacances sera menée pour éviter aux familles de supporter la totalité du coût du séjour avant de percevoir la subvention et permettre ainsi à plus de familles de partir en vacances et d'envoyer leurs enfants en colonie de vacances. Dans le secteur Jeunesse, nous pérennisons la subvention du soutien scolaire mise en place lors de la période COVID. Il s'agit bien d'une mesure à caractère social puisque le taux moyen de cette subvention était supérieur à 60%.

### 2- Une politique organisationnelle

L'attractivité des propositions du CAES et sa visibilité seront renforcées via une évolution de la communication du CAES vers les agents (site Web remanié, outils de communication diversifiés et communication spécifique pour les nouveaux entrants) et en recentrant les points d'entrée vers les secteurs (Jeunesse, Vacances/Voyages, Culture/Loisirs/Sports, Retraités, Handicap et Solidarité).

La dématérialisation et une amélioration des échanges entre les ouvrants droits et le CAES seront poursuivies avec de nouveaux outils. Nous proposerons des activités innovantes tenant compte de la diversité de nos publics, notamment les contractuel.le.s et les jeunes retraité.e.s.

Nous mettrons en place une politique de Responsabilité Sociétale en préservant l'aspect social des activités tout en tenant compte, dans la mesure du possible, de leur impact environnemental (notamment de l'empreinte carbone).

### 3- Une politique budgétaire

Nous réitérerons notre revendication pour un budget du CAES à la hauteur de 1% de la masse salariale de tous les agents de l'Inserm (0,62 % actuellement), comme il est inscrit dans le considérant de la convention entre l'Inserm et le CAES signé en 2017.

Nous viserons à réduire la réserve libre à un niveau aussi bas que possible, elle est de plus de 580 K € en 2023, ce qui est beaucoup trop. Le but du CAES n'est pas de thésauriser mais de servir les agents Inserm et les retraité.e.s dans les meilleures conditions possibles en mettant à leur disposition cette réserve libre. Celle-ci est le résultat d'un budget excédentaire du CAES et elle s'ajoute à la réserve obligatoire fixée à 391 720 € (calculée pour 6 mois de salaires et de fonctionnement du CAES). Nous avons donc les moyens de mettre en œuvre notre politique sociale avec des projets permettant d'utiliser ces fonds pour le bénéfice de tous les agents.

**Le CAES est une association loi 1901 qui a pour objet de promouvoir, étudier, organiser et réaliser toutes œuvres et tous projets de caractère social, culturel, éducatif et sportif (autres que ceux relevant de droit de la gestion de l'Administration) dont des voyages et des séjours, intéressant le personnel de l'Inserm en activité, retraité, ainsi que les conjoints et personnes à charge.**

Cette association créée sous l'impulsion des syndicats, est gérée par le CNAS, conseil d'administration de 17 membres, élu.e.s pour 4 ans. Le CNAS définit les orientations de l'action et de l'entraide sociales qui recouvrent plusieurs secteurs d'activité : Solidarité, Vacances-Familles, Jeunesse, Retraités, Sports, Loisirs Culture, Voyages, Information, Comités Locaux d'Action Sociale (CLAS).

## **Votez nombreux pour le SNCS-FSU afin que l'action sociale à l'Inserm reste l'affaire des personnels**

Le CAES dispose d'un **budget de plus de 2M€ alloué par l'INSERM**. Ce budget est distribué aux personnels sous forme de subventions pour les vacances, les voyages, les enfants (colonies, activité périscolaire...) ainsi que les activités sportives et culturelles. Le montant de ces subventions varie en fonction du Quotient Familial et peut aller, pour certaines activités (notamment pour les enfants), **de 35% à 85 %**.

**Dans le contexte actuel de remise en question des acquis sociaux, votre participation au vote est indispensable pour défendre et montrer votre attachement à l'action du CAES. Le CAES concerne tous les personnels actifs et leur famille quel que soit leur statut, ainsi que les retraité.e.s. Le CAES c'est aussi des prestations spéciales et des aides ciblées vers les personnes en situation de handicap ou en grande difficulté financière.**

Pendant les deux années COVID, le CAES a fortement soutenu l'ensemble des agents et retraité.e.s en augmentant la subvention de certaines activités, notamment celles touchant les enfants (taux de subvention mis à 35-85% au lieu de 20-70%, augmentation des plafonds journaliers pour le périscolaire) et en proposant de nouvelles subventions : soutien scolaire, chèques rentrée scolaire, chèques culture.

### **Durant trois mandats (2008-2019) le SNCS-FSU avait assuré avec le SNTRS-CGT une direction collégiale du CAES**

#### **Au cours de ces mandats, nous avons :**

- obtenu une progression de la dotation tous les ans (hausse de 42% depuis 2008).
- assuré une gestion transparente et démocratique.
- augmenté les taux de subvention et créé des nouvelles prestations.
- maîtrisé les coûts de gestion.

#### **Nous avons aussi mis en place :**

- **plus de solidarité** : grâce aux prestations exceptionnelles pour les agents en grande difficulté financière ainsi que pour celles et ceux ayant un handicap ou une personne à charge avec un handicap.

- **de meilleures subventions pour les jeunes** : deux améliorations majeures ont touché le périscolaire : doublement du plafond des dépenses (de 150 à 300 €) et **augmentation** du taux de subvention qui est passé à la grille **20%-70% au lieu de 10%-60%**.

La réévaluation des plafonds journaliers des séjours a permis de proposer plus de séjours à nos jeunes. Ces deux mesures conjointes ont amené une augmentation du nombre des dossiers (près de 4% de subvention en plus entre 2017 et 2018 avec un nombre de dossiers de 2200 en 2017)

- **pour le secteur Vacances** : plusieurs semaines en multipropriété et des mobil-home ont été achetés

- **pour le secteur Voyages** : un budget augmenté pour les voyages en autonomie

- **pour le secteur Loisirs-Culture** :

- diversification des destinations pour les week-ends et les séjours,
- mise en place de promotions 35%-85% ou de forfaits pour certains week-ends et prise en charge d'un forfait de 30 € pour une nuit d'hôtel la veille du départ.
- organisation de WE familles durant les vacances scolaires pour permettre aux familles de partir avec leurs enfants.

## Nos engagements pour le prochain mandat

Nos engagements sont principalement ceux figurant en 1<sup>ère</sup> page de cette Profession de Foi et que nous présentons et mettrons en œuvre conjointement avec les deux syndicats SNTRS-CGT et SNPTES. En plus de cela, nous souhaitons insister sur les points suivants :

- **Une action militante pour obtenir une dotation juste de l'administration de l'Inserm afin de répondre à une entraide sociale adaptée et solidaire pour l'ensemble des personnels : notre objectif, 1% de la masse salariale.**

- **Une gestion efficace et responsable du CAES :**

Beaucoup de mesures importantes ont été prises durant la mandature 2015-2019, nous nous engageons à poursuivre dans la même direction, notamment **en limitant les réserves au minimum**, tout en nous donnant les moyens de juger de l'effet de ces mesures afin d'orienter au mieux la gestion du CAES dans l'intérêt des agents.

- **Un soutien renforcé aux CLAS :**

Les CLAS jouent un rôle primordial dans les missions du CAES, il est nécessaire de remanier leur relation avec le CAES pour leur **accorder plus d'autonomie et rendre la tâche des responsables CLAS moins chronophage et plus souple**. Dans cette optique, le plus important est de tenir compte de leurs avis. Nous revendiquerons aussi que l'implication des personnels dans les CLAS soit pleinement reconnue par les instances de l'Inserm.

## Le SNCS-FSU est aussi présent dans toutes les luttes pour défendre et développer la recherche publique

Voter pour un.e candidat.e soutenu.e par le SNCS-FSU c'est voter pour une personne expérimentée qui connaît l'institution et qui défend ses agents.

Le SNCS

- agit pour que l'Inserm (i) demeure **maître de sa politique scientifique** et (ii) attribue à ses laboratoires des crédits récurrents à la hauteur de l'ambition scientifique qui doit être celle de notre pays, dans le contexte d'une progression du front continu des connaissances ;
- défend les **rémunérations** de tous les personnels de la recherche publique ;
- est engagé dans la lutte pour la **parité homme-femme** afin que l'Inserm devienne enfin un établissement exemplaire ;
- est engagé dans la **transition écologique** dans la société, dans la recherche publique et à l'Inserm ;
- est opposé à une remise en cause des **postes statutaires** via la mise en place des chaires de professeurs juniors ou des CDI de mission et à l'emploi de CDD en masse.

### POUR UN CAES VIVANT, UNE ACTION SOCIALE AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS

- Pour exiger l'augmentation des moyens du CAES de l'Inserm
- Pour veiller à notre indépendance vis-à-vis de l'Administration
- Pour répondre à la demande des agents en diversifiant l'aide apportée par le CAES
- Pour gérer le CAES au service de tous avec efficacité, équilibre et transparence.



Engagé au quotidien aux côtés du personnel de la recherche publique chercheur·euses, ingénieur·es, technicien·nes

## Election du Comité National d'Action Sociale du CAES de l'INSERM Mandature 2023-2027

**Votez et faites voter pour les candidat.e.s de la liste du SNCS-FSU**

<b>BOULANOVAR Abdelkader</b>	IR1 Retraité	Toulouse	<i>Vice-Président du CAES de 2015 à 2022 co-Responsable du Secteur Jeunesse du CNAS de 2008 à 2023</i>
<b>LAOUARI Denise</b>	CR1 Retraîtée	Paris	<i>Membre du CNAS de 2019 à 2023</i>
<b>MINAULT David</b>	IE	Nantes	<i>Président du CLAS de Nantes</i>
<b>DUARTE Sandrine</b>	IECN	Paris	<i>Ancienne Vice-Trésorière du CAES et Responsable Prêt Solidarité Membre Commission Nationale Aides Exceptionnelles</i>
<b>MATHERN Léonor</b>	AI	Strasbourg	<i>Trésorière du CLAS de Strasbourg</i>
<b>FRAISSE Florence</b>	IECH	Caen	<i>Présidente CLAS de Caen</i>
<b>LAHUNA Olivier</b>	CRCN	Paris	<i>Membre du F4SCT (ex CSHSCT) de l'Inserm, membre de la CSS3</i>
<b>BENHAMOU Marc</b>	CRHC	Paris	<i>Ancien membre du CT de l'Inserm et du CHSCT DR Paris 7</i>
<b>LOUBINOUX Isabelle</b>	DR2	Toulouse	
<b>PICARD Jean-Yves</b>	DR1 Retraité	Paris	<i>Ancien Responsable Vacances-Voyage et Ancien Responsable Jeunesse du CNAS</i>
<b>MUNOZ Naima</b>	AI	Paris	<i>Présidente CLAS de Paris Nord Bichat</i>
<b>PENHOAT Armelle</b>	CRCN	Lyon	<i>Membre du F3SCT (ex CHSCT) de DR Lyon</i>
<b>LAOUIREM Samira</b>	IE	Paris	<i>Secrétaire du CLAS Paris Nord Beaujon</i>
<b>GUILLEMAIN Ghislaine</b>	CRCN	Paris	<i>Membre du CSAE (ex CT) de l'Inserm et membre de la CSS3</i>
<b>CAVILLE Françoise</b>	CR1 Retraîtée	Paris	<i>Ancien membre du CT de l'Inserm</i>
<b>CHADJICHRISTOS Christos</b>	CRCN	Paris	<i>Membre du CSAE (ex CT) de l'Inserm</i>
<b>LE GALL Maude</b>	DR2	Paris	<i>Membre du CSAE de l'Inserm, ancien membre du CA de l'Inserm</i>